

christophe-nicolas biot
paris

MON PROTOCOLE

Routine chute de cheveux



La ligne de produits Mon Protocole

La ligne Mon Protocole capillaire de Christophe Nicolas Biot Paris®, se caractérise par une fabrication artisanale, 100 % naturelle et issue de la culture biologique. À base d'huiles essentielles, cette ligne est fabriquée manuellement, en Charente. À plus de 160 mètres de profondeur, l'eau de source qui la compose a été protégée et a pu acquérir pureté et légèreté grâce à une filtration naturelle depuis plus de 20 000 ans, garantie sans nitrate.

Mon Protocole est une ligne éco-responsable, garantie sans conservateur, sans sulfate agressif, sans parabène et sans silicone qui prend soin du corps mais aussi de l'environnement. Elle est présentée dans un flacon en verre ambré à pompe afin de respecter la pureté des actifs, telle une ligne d'apothicaire.



Routine capillaire Mon Protocole

La routine chute de cheveux

4 produits - 4 étapes



ÉTAPE N°1

Mélanger le Lait Nettoyant n°1 à quelques gouttes de l'Huile capillaire n°1.

ÉTAPE N°2

Appliquer sur le cuir chevelu sans mouiller les cheveux et masser légèrement pendant quelques minutes du bout des doigts.

ÉTAPE N°3

Rincer légèrement puis appliquer une noisette de Savon Liquide n°2 sur les cheveux. Aouter de l'eau et émulsionner.
Faire un second shampoing si besoin.

ÉTAPE N°4

Finir le soin avec l'Émulsion Végétale n°4 à utiliser comme conditionneur.

A savoir : les produits que nous proposons sont très concentrés et nous vous conseillons d'utiliser très peu de produit à diluer, au besoin, dans l'eau au creux de votre main.

christophe-nicolas biot
paris

www.christophenicolasbiot.com